



# SALAIRES, PRIME MACRON, 10 ACTIONS : ET MAINTENANT ?

Le 06 décembre 2022

## CE QUE NOUS AVONS ENGRANGÉ

Des avancées réelles mais encore insuffisantes

### SALAIRES

Avec la mesure versée à partir de juillet 2022, nous avons réussi à ce que les augmentations de salaires soient plus importantes pour ceux qui subissent plus durement l'inflation. Et nous aurons aussi fait tomber un totem : la direction accepte de verser des augmentations générales pour les ingénieurs et cadres, revendication historique de FO.

Mais avec une hausse des prix de 6,2 %, ça reste insuffisant pour pouvoir continuer à vivre sans se serrer la ceinture. **Forts du soutien des plus de 9 000 signataires de la pétition et des milliers de salariés qui ont fait grève dans le Groupe, nous demandons une nouvelle augmentation générale des salaires de 2 % pour clôturer 2022.**

### PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR

Grâce à l'insistance de FO, elle devrait être versée le 15 décembre 2022 (au lieu de fin décembre). Mais elle est bien mal nommée puisqu'à Safran les 750 € versés à l'ensemble du personnel (sauf les cadres dirigeants) ne suffiront pas à assurer un juste partage de la richesse. 760 cadres du Groupe se sont vus attribuer plus de 730 000 actions gratuites, soit 85 M€ environ aujourd'hui. Ces chiffres astronomiques sont incompréhensibles pour le commun des salariés de Safran. Les actionnaires retrouveront des dividendes à hauteur de 40 % des profits comme en 2019.

### INTÉRESSEMENT 2022

Avec le supplément de 2 % obtenu en octobre, nous toucherons en 2023

l'intégralité de la prime d'intéressement.

### LES 10 ACTIONS GRATUITES

Avec un cours de l'action Safran à 116 €, c'est comme si Safran nous versait un abondement de 1 160 € (sans que nous ayons à effectuer de versement). Il reste toutefois encore du chemin pour retrouver les 2 000 € du PEG et les 1 000 € du PERCOL.

**Si c'est le retour au monde d'avant pour les actionnaires et les dirigeants, alors ça doit aussi être le retour au monde d'avant pour les salariés. Question de justice sociale...**

À SED, ÇA FAIT 2 ANS QUE NOUS DONNONS BEAUCOUP PLUS QUE CE QUE NOUS RECEVONS.

L'HEURE EST À LA RECONNAISSANCE ET À PLUS D'ÉQUITÉ !

RÉTROSPECTIVE 2022

# SALAIRES

**NOUS AGISSONS AVEC VOUS,  
POUR VOUS,  
PARTOUT**



## 14 FÉVRIER 2022

Dans le cadre fixé par l'accord groupe de sortie de crise, FO, CFDT, CFE-CGC et CFTC signent à SED l'accord sur la politique salariale 2022

## 06 MAI

La Direction de Safran fixe unilatéralement de nouvelles mesures salariales à partir du mois de juillet. Une revoyure est prévue en octobre

## 16-18 MAI

A l'appel de FO, CFDT et CFTC, débrayages à SED suivis par plusieurs centaines de salariés à Montluçon, Poitiers, Fougères, Mantes et Besançon

## 13 OCTOBRE

1er débrayage à l'appel de FO, CFDT et CFE-CGC. Des milliers de salariés manifestent à Safran partout en France

## 20 OCTOBRE

2ème débrayage dans tout le Groupe : à SED, plus de 1 500 salariés se mettent en grève

## 26-27 OCTOBRE

3ème débrayage national dans le Groupe toujours très suivi

## 29 OCTOBRE

La Direction de Safran fixe de nouvelles mesures : une prime de 750 €, un supplément de 2 % d'intéressement en 2023 et la distribution de 10 actions gratuites en 2023

## 04 NOVEMBRE

A SED, l'intersyndicale écrit au Président et à la DRH pour revendiquer une nouvelle augmentation de salaires et un geste fort de reconnaissance

## 17 NOVEMBRE

4ème débrayage suivi par plusieurs centaines de salariés de SED à Fougères, Montluçon et Poitiers

## 21 NOVEMBRE

Plus de 9 000 salariés signent la pétition en ligne lancée par les 4 syndicats du Groupe pour l'augmentation de 2 % des salaires. Avec des commentaires sans équivoque

## 22 NOVEMBRE

Lors du CSE Central, FO interpelle le Président de SED sur le climat social et l'urgence d'augmenter les salaires

## 25 NOVEMBRE

Nos élus du Comité de Groupe et les syndicats interpellent le Directeur général de Safran sur la pétition



## ET MAINTENANT ?

Pour cette fin d'année, la direction reste sourde et inflexible et nous renvoie vers les négociations qui vont débuter dans quelques semaines dans les sociétés du Groupe.

Une réunion avec la Direction générale du Groupe est prévue le **07 décembre 2022** pour faire le bilan de la politique salariale 2022 et aborder l'année 2023.

La Direction a pu mesurer le mécontentement général.

En 2023, année de montées en cadence, l'intersyndicale Groupe prévoit de travailler ensemble sur les revendications salariales.

Nous restons plus déterminés que jamais !

## EN 2023,

## J'AGIS,

## JE REJOINS FO !

✉ [fosafran.sed@gmail.com](mailto:fosafran.sed@gmail.com)